

Assemblée générale ordinaire

Salle des Fêtes de Saint-Claude

Vendredi 26 février 2016 à 19 h

Olivier BROCARD ouvre l'assemblée générale à 19 h 00

Il remercie M le Maire, les élus, les responsables d'associations de leur présence.

Sont excusés

- les personnalités : Mme Laure LEBON Sous-Préfète de Saint-Claude, Mme Marie-Christine DALLOZ Députée, M. Frédéric PONCET conseiller régional, M René GRANDCLEMENT conseiller municipal, Mme Catherine JOUBERT conseillère municipale, M Pascal THEVENOT responsable de la Police Municipale, le Lieutenant LASKOWSKI chef de centre de secours principal de Saint-Claude.

- les associations : amicale du faubourg Marcel, association des anciens élèves, atelier des pattofiles, comité départemental sport pour tous, club canin, confrérie des Maîtres pipiers, étoile Valfinarde, sakki dojo, société d'animation de Cinquétral.

- les administrateurs : Anne Marie PERRIER CORNET, Yvette TOURNIER

- les candidats : Jean-Pierre MIGNOT et Etienne RICHARD

Le Président, rend hommage à Michel LANCON, bénévole, ancien vice-président et administrateur de la Maison des associations, et demande d'observer une minute de silence en sa mémoire.

RAPPORT MORAL

Olivier BROCARD donne lecture de ce rapport. Il rappelle

- le rôle de la Maison des associations

- les partenariats en construction avec le réseau DIVA notamment

- les temps forts de 2015 : forum des associations, mise en place de GRR (logiciel de réservations de ressources) pour les salles et le matériel, renouvellement des postes informatiques du bureau d'accueil

- la démarche engagée dans le DLA (dispositif local d'accompagnement) afin d'accéder à un niveau d'informations suffisant pour remplir les obligations sur la gestion salariale et pour répondre sur les enjeux d'équilibre budgétaire. Une spécialiste financée par l'ALDESS accompagne la Maison des associations dans cette démarche.

RAPPORT D'ACTIVITES

Laurent MAISONHAUTE, vice-président présente le rapport d'activités.

Le secrétariat : 3 317 contacts.

La mise à disposition des salles (Bavoux Lançon, Ecureuil, Witchy, Witchy 2, salle 5) : 779 demandes.

La reprographie 57 854 copies réalisés pour les associations. Le tarif de certaines prestations a été revu. En raison du coût engendré pour les facturations à l'unité, il est proposé de recourir plus régulièrement au paiement d'avance. La carte reprographie est d'ailleurs déjà utilisée par de nombreuses associations adhérentes.

Le matériel : 170 locations cette année. Il s'agit principalement du matériel de sonorisation, vidéo et plein air. La Maison a acquis de nouveaux matériels : gaufrier et crêpière. Une nouveauté, le paiement sera demandé au retrait.

L'événementiel :

- la fête des soufflaculs : réalisation d'un char sur le thème de l'Alsace

- le forum des associations : la date du prochain forum n'est pas fixée, mais en 2018, la Maison fêtera ses 40 ans...

- le repas des associations

La communication : newsletter mensuelle, guides, agendas, site internet

Les adhésions et les conseils : trois nouvelles adhésions, trois formations organisées à destination des associations. La Maison a accueilli six élèves dans le cadre de stage en entreprise.

Quelques questions de la part de nos adhérents :

- Mme LAPERRIERE de l'Association La fraternelle : qu'est-ce que le DLA ?

Le président explique que c'est un dispositif de l'État qui accompagne les associations. La Maison des associations n'ayant pas toute les compétences pour la gestion des salariés a fait appel à ce dispositif. Une consultante accompagne, conseille et aide la Maison dans sa gestion salariale et apporte une aide sur les problématiques financières de l'association. Ce dispositif est financé entièrement par l'État et la caisse des dépôts.

- M. CAVALLI, Sport Tonic demande si la salle de l'Ecureuil sera remplacée par une autre salle sachant qu'en 2015, elle a été utilisée 161 fois.

M. le Maire informe que cette salle sera remplacée par la salle Bavoux-Lançon au rez de chaussée. Une convention est en cours avec l'association Condat club. Cette salle sera prochainement équipée d'un écran et d'une sonorisation pour en devenir une salle de réunion et permettre ainsi d'avoir une salle accessible aux personnes à mobilité réduite au centre-ville.

Le président rappelle qu'il est important de réduire la gestion « chacun sa salle » et de mutualiser les salles mis à disposition par la ville. Moins de salles, c'est moins de charges et plus d'investissement possibles dans les salles que l'on conserve.

- M. LANCON, de l'association des crématistes se demande si la Maison va refuser les associations qui veulent faire une copie avec le paiement d'avance.

Le président rappelle que la Maison ne refusera pas de faire une copie mais il est plutôt conseillé de recourir au paiement d'avance (carte reprographie) et ainsi déduire la prestation sur cette carte pour éviter la facturation à l'unité.

RAPPORT FINANCIER

Marie-Christine CHEVASSUS, trésorière, présente le bilan et le compte de résultat 2015 de la Maison des associations.

Les charges d'exploitation se montent à 73 506 €, en hausse par rapport à 2014.

Cela s'explique par la hausse des charges entretiens et réparations, frais forum et des charges de personnel avec la reprise à temps complet suite à la fin du congé parental d'une salariée. La dotation aux amortissements est plus élevée du fait de l'achat de nouveaux matériels.

Total des charges pour 2015 : 73 642 €

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 63 658 €, en augmentation par rapport à 2014.

Les cotisations sont stables, les prestations imprimerie et matériel sont en légère baisse. Une augmentation des produits divers et des subventions principalement due au forum des associations.

Inscrite au programme tookets par le crédit agricole, qui apporte un soutien financier à des associations, la Maison a bénéficié de produits exceptionnels d'un montant de 538 €.

Total des produits : 64 873 €.

Le résultat de l'exercice fait donc apparaître un déficit de **8 769 €.**

Il est proposé d'affecter le résultat au report à nouveau.

Pour information, il est communiqué le détail de la demande de subvention pour l'exercice 2016.

La convention générale entre la ville de Saint-Claude et la Maison des associations prévoit que la ville prenne en charge le financement d'un poste et demi de salarié. En 2016, la demande de subvention est plus importante du fait de la reprise à temps complet d'une salariée

Aucune question n'étant formulée, Olivier BROCARD donne la parole à Jean-Marie VACELET, vérificateur aux comptes.

Ce dernier atteste qu'aucun élément ne permet de mettre en cause les comptes qui sont présentés et qu'ils reflètent l'image fidèle du patrimoine et de l'activité de la Maison des associations au cours de l'année 2015.

Monsieur le Maire précise que la ville soutient la Maison des associations. Il rappelle qu'une baisse de 7% sera appliquée aux subventions des associations qui ont une subvention supérieure à 800 € afin de répartir l'effort collectif du aux baisses des dotations d'État aux collectivités.

Pour la cotisation 2017, il est proposé

- une cotisation à 40 €uros et 10 €uros de prestations de services
- pour cotisation de 10 €uros pour les sections

VOTES DES RAPPORTS

Tous les votes suivants se font à main levés :

- rapport moral : accord à l'unanimité.
- rapport d'activités : accord à l'unanimité
- bilan financier, compte de résultat et affectation du résultat au compte de report à nouveau : accord à l'unanimité
- cotisations 2017 : accord à l'unanimité
- Élection du vérificateur aux comptes : Monsieur Jean-Marie VACELET est élu à l'unanimité vérificateur aux comptes de la Maison des associations pour l'année 2016.

VOTE POUR LE REMPLACEMENT DU TIERS SORTANT

Les membres sortants sont : Daniel BOSIO, Christine BRUNATO, Jacqueline CHEVASSUS, Christophe COURTOT, André JULIAN, Yvette TOURNIER ; Marie-Christine CHEVASSUS et André LAGRON sont démissionnaires.

Les candidatures : Daniel BOSIO (soutien recherche espoir), Christine BRUNATO (sport tonic), Marie-Christine CHEVASSUS (baladojura), Christophe COURTOT (cavalier Bayard), Alain FUTIN (ass. pipes et manivelles sanclaudien), Jean-Pierre MIGNOT (Saint-Claude vision), Etienne RICHARD (la prolétarienne), Yvette TOURNIER (Amicale des donneurs de sang).

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Olivier BROCARD rappelle que huit personnes seront élues.

Léo CAMPANELLA assure la responsabilité du dépouillement. Il est accompagné de MMES Selver DEMIR, Jenny JACOTOT et MM Alain RINALDI et Jean-Marie VACELET.

TEMPS D'INFORMATION

Le Président présente le logiciel de réservation des ressources GRR.

RESULTAT DU VOTE DU REMPLACEMENT DU TIERS SORTANT

Daniel BOSIO	169 voix	ELU
Christine BRUNATO	163 voix	ELUE
Marie-Christine CHEVASSUS	160 voix	ELUE
Christophe COURTOT	167 voix	ELU
Alain FUTIN	156 voix	ELU
Jean-Pierre MIGNOT	158 voix	ELU
Etienne RICHARD	172 voix	ELU
Yvette TOURNIER	166 voix	ELUE

Aucune question n'étant formulée, le président clôt l'assemblée générale à 20 h 30.

Le président remercie André JULIAN et André LAGRON pour leurs années de dévouements à la Maison des associations.

Il invite toutes les associations présentes à prendre le verre de l'amitié offert par la Maison des associations après la remise du mérite associatif.

Monsieur le Maire procède à la remise de la médaille du mérite associatif à Mmes Nicole GAILLARD et Colette VUILLERMOZ et à MM Christophe GUY et Stéphane LIZON-TATI.

La Secrétaire,
Anne-Marie PERRIER-CORNET

Le Président,
Olivier BROCARD